

gazoduq[®]

gazoduq[®]

Rencontre de travail technique

La Tuque

22 Janvier 2019

Compte rendu – Rencontre La Tuque

Information générale	
Date/Heure de début	22 janvier 2019 – 11h15
Emplacement/Adresse	Complexe culture Félix-Leclerc - 725, boul. Ducharme, La Tuque
Organisations	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de La Bostonnais • Ville de La Tuque • Municipalité de Lac-Édouard • Ville de La Tuque, Secteur Parent • Société de développement économique et forestier de La Tuque • UPA - Communications et affaires réglementaires; • Fédération Club de motoneigistes du Québec, • Club motoneige de La Tuque • Organisme de bassin versant Saint-Maurice, • Chambre de commerces et d'industries Haut-Saint-Maurice • Club de VTT
Équipe Gazoduq	<ul style="list-style-type: none"> • Frédéric Lepage, Chef Relations avec les communautés • Cathy Baptista, Directrice de l'Environnement • Nicole Perrault, Conseillère relations communautaires (Abitibi) • Claude Veilleux, UPA • Guillaume Bérubé, TACT • Cédric Bourgeois, TES • Sandra Ataman, TES • Doris Blackburn, TES

Déroulement de la rencontre:

L'animateur amorce la rencontre, présente son équipe et informe les participants du déroulement.

Présentation de l'équipe Gazoduq et des consultants.

Les participants se présentent lors du tour de table et expriment une attente quant à la rencontre. Voici un résumé des attentes exprimées :

- Volonté que le projet se concrétise le plus harmonieusement possible
- Volonté que le projet se fasse bien, dans le respect des communautés
- Aucune attente exprimée
- Précision sur le tracé et connaissance des étapes du projet

- Intérêt pour les bénéfices économiques du projet
- Prise de connaissance sur les impacts aux terres privées et agricoles
- Prise de connaissance du pouls des intervenants et travail sur le tracé pour qu'il n'interrompe pas les liaisons récréotouristiques
- Impact du projet sur les activités récréotouristiques
- Impact sur les sentiers
- Travail sur les sentiers du territoire en collaboration avec les clubs récréotouristiques
- Compréhension du projet dans son ensemble et cohabitation avec la communauté
- Préoccupations environnementales (faune, flore, milieux humides et eau)
- Prise de connaissance sur les retombées économiques locales (emplois)
- Vision globale des activités sur le territoire, au bénéfice de tous, et cohabitation avec les différentes activités
- Favorable, mais prudent, désire que tous soient entendus, notamment à Parent. Intéressé par les bénéfices (redevances et taxation). Le projet doit se faire en harmonie avec le territoire
- Harmoniser le projet avec les usages et les usagers du territoire (quart du projet sur le territoire de la Mauricie). Intérêt pour le déroulement et les besoins des travaux de construction
- Intérêt pour les retombées économiques
- Harmonisation avec les usagers récréotouristiques du territoire

Rappel du déroulement de la rencontre :

- Identifier les zones d'exclusion potentielle du corridor d'étude
- Expliquer les différents thèmes abordés dans l'étude d'impact sur l'environnement
- Valider le matériel pour les prochaines phases de la démarche de consultation

Déroulement de l'atelier sur le corridor, où l'animateur invite les participants à identifier les zones de contraintes, les sensibilités régionales et les zones favorables pour le projet.

Un représentant de Gazoduq termine la rencontre avec un mot de remerciement pour les participants.

Compte rendu :

Un représentant présente le projet Gazoduq, suivi d'une période d'échanges :

Q : L'ensemble du gazoduc sera enfoui sauf les équipements ?

La conduite sort du sol aux vannes de sectionnement pour se rendre aux installations hors sol. Ces espaces sont clôturés. On parle d'une emprise d'environ 20 par 20 mètres pour les vannes. Pour les postes de compression, ça nécessite la construction d'un bâtiment.

Q : Où seront situés les postes de compression ?

Ça dépendra du tracé.

Il y a deux éléments à considérer, le tracé identifié et une possible entente avec Hydro-Québec pour alimenter les postes de compression. On parle de 50MW de puissance. Ce ne sont pas tous les réseaux qui peuvent nous accommoder, donc il faudra avoir une entente.



Q : Il y a déjà une conduite d'Énergir sur notre territoire, les gens ne sont pas étrangers à l'idée. Il y a combien de km entre les postes de compression ?

300 kilomètres entre les postes, on parle de trois ou quatre au total.

Animateur : Et qu'est-ce que ça implique physiquement ?

On parle de 10 hectares comme empreinte au sol, qu'il faudra aménager avant la construction de la conduite.

Q : À quoi ressemblera la surveillance ?

Tout sera surveillé par un centre de contrôle en plus de visites terrains régulières. Il faudra une route d'accès pour s'y rendre en tout temps.

Q : Quelle est la différence entre votre projet et ceux d'Énergie Est et de Rabaska ?

En cas de fuite, l'impact est différent entre un Gazoduc et un Oléoduc, qui transporte du pétrole, comme c'était le cas D'Énergie Est. Les eaux souterraines, les sols, il n'y a pas de contamination par le gaz naturel. Pour le projet de terminal méthanier Rabaska, au début des années 2000, on parlait d'importer du GNL, alors que le projet d'Énergie Saguenay vise à exporter du gaz naturel.

Q : Comment les valves sont-elles contrôlées et quels sont les délais d'intervention ?

Il est prévu qu'une série de mesures soient déjà en place avant que les approbations soient accordées : système de contrôle avec des techniciens 24/7 et un plan de mesures d'urgence pour chacune des municipalités. Des tests pour vérifier l'étanchéité de la conduite seront aussi menés après sa construction. Une fois les approbations accordées, le gazoduc pourra être mis en fonction. Il y aura des valves hors-sol tous les 25-30 kilomètres.

Chacune des vannes transmet des informations au centre de contrôle pour vérifier les paramètres d'opération. En cas de problème, les postes de compression peuvent arrêter, pour diminuer la pression, après quoi, les vannes sont fermées selon le secteur problématique. Les délais de fermeture des vannes sont de 2 à 3 minutes, pour le poste de compression, il est de 5 minutes.

Q : Est-ce plus rapide que pour un pipeline ?

Pour le pétrole, il faut fermer la valve à la source, donc c'est plus long.

Q : La conduite est en acier ?

Oui, un acier spécial avec des critères de conception spécifiques. La conduite est revêtue d'un époxy appliqué en usine, sauf pour les joints qui sont soudés à la conduite. Une radiographie permet de vérifier l'état de la conduite. Elle est ensuite recouverte d'un époxy. Il y aura un deuxième système de protection, soit des barres cathodiques, appliqué le long du réseau, ce qui prévient la corrosion.

Q : Les vannes d'interruption, elles sont électriques ?

C'est à valider, car ça oblige l'accès au réseau électrique. Au besoin, elles peuvent s'opérer au gaz.



Q : Si l'on interrompt la conduite, quel est un délai d'intervention raisonnable pour reprendre les opérations ?

Ça dépend de la situation. Ça peut varier de quelques heures à quelques jours.

Q : L'emplacement de la conduite est-il réfléchi pour que les équipes d'intervention puissent assurer des délais d'intervention courts ?

Pas nécessairement, ce sont des choses qui peuvent s'opérer à distance. Les équipes d'intervention seront limitées à un secteur.

Q : Les équipes d'intervention seront-elles installées à différents endroits, par exemple à La Tuque ?

C'est quelque chose qui doit être validé.

Q : Pour les vannes de sectionnement, allez-vous avoir des accès à tous ces postes?

Il y aura sûrement des chemins à construire, mais ce sera aussi possible de s'y rendre en VTT ou en hélicoptère. Il n'est pas toujours nécessaire de se rendre aux vannes de sectionnement. Il y a différentes options si on a besoin d'intervenir. Ce fera partie du plan d'urgence.

Il est aussi possible d'utiliser les chemins existants.

Q : S'il y a des postes tous les 25-30 kilomètres, est-ce que ça va affecter les sentiers de motoneige ?

Animateur : Pouvez-vous apporter plus d'explications sur la cohabitation motoneige/gazoduc?

Normalement, les sentiers et le gazoduc peuvent cohabiter, les propriétaires privés doivent toutefois donner leur permission. Si les propriétaires sont d'accord, les motoneiges et les VTT pourront circuler dans l'emprise de 30 mètres, mais pas directement sur la conduite.

En phase de construction, des chemins d'accès devront être construits, pour la plupart temporaire. Par contre, si Gazoduq connaît vos besoins au départ, certains ponceaux pourraient être permanents.

C'est quelque chose qui doit être planifié, car ça prend des autorisations. Normalement, le MELCC exige que les chemins temporaires soient remis en état.

Q : Pour la protection cathodique mentionnée plus tôt, l'information est-elle partagée automatiquement ?

Nous n'avons pas la réponse à cette question.

Q : Comment faites-vous pour savoir si la conduite est encore propice?

Il existe d'autres techniques et si le centre de contrôle remarque que la pression de la conduite a diminué, la fuite peut être localisée.

Q : Les procédures sont annuelles ?

Non, c'est une fois aux six ou sept ans, car la corrosion se fait lentement. Une surveillance de l'intégrité de la conduite permet de réparer les défauts avant qu'ils ne deviennent problématiques.



Les conduites au Canada datent des années 1950 et elles sont encore en utilisation.

Le gaz est arrivé en 1957 au Québec, ce sont toujours les mêmes conduites et dans le temps la qualité des revêtements n'était pas la même qu'aujourd'hui, donc intégrité est très bonne.

Commentaire : On sait que le méthane (gaz naturel) a un potentiel de réchauffement 21x plus fort que le CO2, donc nous sommes préoccupés par les émanations fugitives.

La conduite est soudée, il n'y a donc pas de joints mécaniques, c'est un seul tuyau ce qui réduit de beaucoup les chances de fuites.

Commentaire : Énergir a estimé la perte à 20 000 tonnes en 2012...

Notre client Énergie Saguenay présentera son analyse de cycle de vie dans les prochaines semaines. Elle est réalisée par le CIRAIG et offrira un aperçu complet des deux projets, incluant le transport par gazoduc et par navire.

Q (Animateur) : Pour le bien de tous, une analyse de cycle de vie ça sert à quoi ? Et c'est quoi le CIRAIG?

Le CIRAIG, c'est un institut universitaire mandaté pour faire l'étude de l'ensemble des impacts du projet Énergie Saguenay. Ça va de l'extraction du gaz, au transport et jusqu'à utilisation finale. Le projet Énergie Saguenay sera alimenté par l'hydroélectricité, on calcule même les impacts liés à l'hydroélectricité, la construction des barrages, l'utilisation de béton, les lignes électriques, etc. Tout cela fait partie de l'analyse de cycle de vie qui sera incluse dans l'étude d'impact environnemental d'Énergie Saguenay.

Énergir exploite un réseau de distribution qui est différent du projet de Gazoduq. En raison des milliers de clients raccordés à la ligne de distribution, il y a plusieurs joints mécaniques, ce qui augmente les chances de fuites. Les réseaux de transport ont moins de risques de fuites.

Commentaire : J'ai cité Énergir, mais il y en a d'autres.

Commentaire (Animateur) : Ce qu'on note dans votre intervention, c'est une préoccupation pour les fuites, le bilan carbone et les GES.

Lorsque l'analyse de cycle de vie sera terminée, elle sera rendue publique et fera partie de la discussion.

Q : vous parlez de postes de compression, quels sont les moyens de communication entre ces postes?

Tout reste à définir. La fibre optique est une option, de même qu'un réseau cellulaire ou radio.

Q : Quelle est la durée de vie du gazoduc? Avez-vous une estimation des années d'opération de votre projet ? Aussi, dans 30-40 ans, le gazoduc pourrait-il transporter d'autres types de combustibles fossiles?

Notre client principal, soit Énergie Saguenay, négocie des contrats de 20 à 25 ans. Ça donne une idée, ce qui ne veut pas dire qu'ils cesseront leurs activités dans 25 ans. Les conduites actuelles ont 60 ans et sont encore en bon état. Pour ce qui est de la conversion du gazoduc en oléoduc, notre client n'utilise que du gaz naturel et peut traiter de produits pétroliers. La conversion d'un gazoduc obligerait un nouveau processus réglementaire, de nouvelles consultations et de



nouveaux permis. Les équipements sont différents, notamment le pétrole demande des postes de pompage comparé à des postes de compression pour le gaz naturel.

Le tuyau pourrait transporter autre chose, mais ça demande beaucoup de modifications et un nouveau processus réglementaire.

Animateur : Donc, même si c'est hypothétique et qu'il s'agit d'un autre projet, c'est une possibilité.

Q : La conduite est-elle à l'épreuve des tremblements de terre ou autres incidents naturels ?

Oui, ce sont des éléments pris en compte dans la conception et dans les analyses. Les normes canadiennes obligent la prise en compte des zones sismiques. Depuis 1980, il y a eu des séismes au Québec, mais aucune fuite liée à un séisme. Même avec des séismes sont plus forts à travers le monde on voit des gazoducs intacts car ils sont conçus en conséquence.

Q : Pouvez-vous nous donner un bilan historique des incidents, sans que nous soyons obligés de passer par la loi d'accès à l'information ?

Gazoduq doit faire cette analyse et une analyse de risques pour son étude d'impact environnemental. Nous pouvons vous donner une adresse courriel au Bureau de sécurité des transports, qui examine tous les incidents, vous auriez toutes les données. Toutefois, le nombre d'incidents ne dit pas tout, car les données ne distinguent par la grandeur des incidents. Ces données sont déjà accessibles et nous allons aussi les documenter.

Q : Allons-nous devoir passer au Bureau de sécurité des transports ?

Les statistiques vous seront remises sans problème.

Q : Quelles sont les phases des travaux qui seront sous-traitées à des firmes spécialisées ?

Plusieurs activités, tels le déboisement et les excavations, peuvent être réalisées par des entrepreneurs locaux. D'autres, comme la soudure à haute pression, sont plus spécialisées.

Q : Vous allez segmenter les contrats ?

Gazoduq s'est engagé à prendre les mesures nécessaires pour maximiser les retombées locales.

Les travaux seront répartis sur trois ans, par tronçon. Les activités se dérouleront principalement à l'hiver et en été à certains endroits. Un échancier sera établi.

Q : En ce qui concerne les accès et les sentiers de motoneige, il sera important que les mesures soient prises à l'avance. On le vit avec le projet de ligne d'Hydro-Québec, ça amène plusieurs défis. Pour la suite, les accès aux postes de compression, seront-ils déneigés à l'année ? 90% de nos sentiers sont sur des sentiers hors chemin, c'est à considérer pour l'harmonisation des usages. L'emprise d'Énergir, elle nécessite des coûts supplémentaires pour l'accès aux bassins de bois. Comment c'est négocié ?

Ce sera pris en considération. Aux croisements, nous ne pouvons pas permettre des véhicules lourds sur la conduite. Ceci étant dit, où il y a des chemins forestiers existants, nous allons nous assurer que la circulation puisse se poursuivre.



Q : J'ai lu récemment et ça a fait l'objet d'une émission à Découvertes, que le bruit des navires perturbe les mammifères marins, notamment les bélugas. Si le gouvernement limite le transport maritime, quel sera l'impact sur votre projet ?

L'aspect maritime est inclus dans l'étude d'impact environnemental de l'usine. Les études prennent compte des impacts sur le milieu maritime.

Q : On parle de combien de bateaux par semaine?

Le transport maritime est inclus dans le projet d'usine, mais il est question de deux ou trois bateaux par semaine.

Q : En termes de création d'emplois, pendant la période de construction, de combien d'emplois précisément parle-t-on au total et pour la Mauricie ? Quels seront les types d'emploi ? Allez-vous donner de la formation pour les travailleurs locaux ?

Gazoduq désire maximiser l'emploi local. Les règles de construction sont toutefois précises et strictes. Le projet se fera dans le respect de ces règles. Pour ce qui est du nombre d'emplois, on est encore trop tôt, mais il y aura des occasions pour les gens locaux.

Animateur : Je comprends que vous vous engagez à travailler dans le sens de l'emploi local.

Oui, les emplois seront surtout en phase de construction. Les activités d'inspections, d'entretien et d'opération demandent moins de travailleurs.

Commentaire : C'est bien beau de la bonne volonté, mais quand c'est le temps d'agir, c'est souvent autre chose. J'aimerais un engagement écrit sur la formation et le nombre d'emplois locaux.

Plus le projet va se préciser, plus Gazoduq aura des données. Il y aura aussi des retombées pour l'hôtellerie, la restauration, etc.

Q : À 100km d'un hôtel ou d'un restaurant, personne ne va voyager. Y aura-t-il des camps sur place ?

Il y aura plusieurs besoins, par exemple de traiteurs, etc. Il pourrait y avoir des camps, mais lors d'une rencontre avec la Fédération de pourvoiries, il était question d'hébergement possible, donc il y aura des opportunités à plusieurs niveaux.

Q : S'il est possible de faire le parallèle avec Hydro-Québec, oui le promoteur a des intentions, mais, finalement, le contrat se donne par SEAO (système électronique d'appel d'offres). Comment vous procédez pour sélectionner les fournisseurs et les sous-traitants ? Les ententes sont de 100 000\$ et plus, oui ?

Entre le moment où l'étude d'impact environnemental et le début de la construction, il y aurait deux ans. Durant cette période, nous pourrions regarder ce qui est à mettre dans les contrats, pour encourager l'emploi et les ressources locales.

Aussi, les fournisseurs peuvent s'inscrire via le site Internet de Gazoduq.

Animateur : Au Saguenay, il y a un comité de maximisation des retombées économiques qui a comme mandat d'accompagner les promoteurs et les industries locales.



Q : Gazoduq est une entreprise privée et n'est donc pas tenu à participer aux appels d'offres publics ?

En effet, les règles, ne sont pas les mêmes que pour les contrats publics

Q : On comprend que ce sont des investissements privés et non publics, mais qu'en est-il des règles de vos bailleurs de fonds ? Si des travaux se font et que nos entreprises locales peuvent le faire, il faudrait que ce soit dans les valeurs de l'entreprise de le faire, pas juste une bonne volonté.

Le projet sera certainement soumis à des règles, mais l'engagement de Gazoduq c'est que les entrepreneurs locaux aient un avantage pour maximiser les retombées.

Commentaire : Nous sommes conscients que des soudeurs sous pression, il n'y en a pas beaucoup. Mais il y a plein d'autres spécialités présentes à La Tuque.

Q : Vous êtes une nouvelle entreprise, quelle est votre expertise ?

Nous sommes une nouvelle entreprise, mais les gens qui y travaillent ont plusieurs années d'expérience.

Q : Pouvez-vous nous donner des statistiques ?

Pour le projet de Gazoduq, nous n'avons pas de données parce que nous sommes une nouvelle entreprise.

Q : La Chambre de commerce est en train de monter un site Internet avec un bottin des membres. Ça se veut un outil facilitant, facile d'utilisation.

Q : On est dans un contexte économique où la demande énergétique est toujours croissante, est-ce que c'est vraiment pertinent de dire que votre projet va remplacer le charbon et le pétrole ? Rien ne prouve que le gaz naturel remplacera d'autres énergies fossiles.

Cela sera inclus dans l'analyse de cycle de vie d'Énergie Saguenay. Nous savons toutefois que les marchés où il y a de fortes croissances en énergie, telle que la Chine, n'ont pas accès au gaz naturel, ils ont accès au charbon. Si on leur donne accès à des énergies fossiles moins polluantes comme le gaz naturel, c'est un avantage.

Q : Rien ne prouve que ce charbon ne soit pas utilisé, il pourrait être utilisé ailleurs ?

La demande pour du gaz naturel provient entre autres du désir de moins utiliser du charbon. En Europe notamment, plusieurs pays ont des objectifs de réduction des GES. C'est le cas de l'Allemagne. La conversion vers du gaz naturel est importante. Il y a aussi le contexte de dépendance avec la Russie, ce qui est présentement le cas pour pays européens. C'est un enjeu géopolitique à notre avantage.

Q : Le gaz naturel est du méthane. Comment est-ce que ça peut réduire les GES si on le brûle ?

Le méthane c'est un GES puissant, mais lorsqu'on le brûle, il crée du CO₂ et de la vapeur d'eau. Donc par rapport au charbon, le niveau d'émission de GES pour produire la même quantité d'énergie est 57% inférieure.



Animateur : Énergie Saguenay déposera le rapport d'étude du CIRAIG avant les consultations publiques, qui commenceront à la mi-février, cette information sera donc disponible.

Q : Les études montrent qu'il n'y a pas de substitution, mais que la création d'énergie encourage une plus grande consommation. De notre côté, les études analysées ne permettent pas de conclure que le projet est bon pour l'environnement. En tant qu'organisme de bassin versant, nous sommes préoccupés.

J'aimerais avoir cette discussion lorsque les données du CIRAIG seront connues.

Q : Notre secteur, Parent, on est au cœur du projet. Nous voulons que vous reconnaissiez l'importance d'informer nos citoyens, directement sur le terrain.

Nous avons pris l'engagement d'aller sur le terrain, nous irons vous rencontrer.

Q : Ce projet a été présenté en deux phases, le gazoduc et le port méthanier. Le présenter en deux phases, ça donne comme impression que c'est deux projets distincts. Mais si l'un échoue, l'autre ne passe pas ?

Il y a deux investisseurs, Breyer Capital et Freestone. La personne derrière Freestone, c'est Jim Illich, il a construit des usines de liquéfaction un peu partout dans le monde. Lorsqu'il a eu l'idée de faire une usine au Saguenay en 2014, il était clair Qu'énergie Saguenay n'allait pas construire le gazoduc. Présentement l'usine n'est pas construite, les autorisations n'ont pas encore été accordées. Les deux projets doivent toutefois arriver en même temps. Les investisseurs ont donc créé la 2^e entité qui est Gazoduq.

Q : La perception est que le projet a été divisé en deux, l'usine et le tuyau, mais au fond c'est un seul projet.

C'est une critique qu'on entend souvent. L'ensemble du projet sera quand même évalué par le BAPE, via l'analyse de cycle de vie. Un BAPE sur le gazoduc permettra d'analyser les enjeux spécifiques à l'Abitibi, à la Mauricie et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Si l'analyse portait sur un seul projet, les enjeux propres à ces régions auraient eu moins d'attention. Les profils des investisseurs du projet d'usine et du gazoduc sont différents. Il y aura certainement une diversification des investisseurs, avec les prochaines rondes de financement.

Commentaire : Les gens comprennent que le processus a été divisé en deux. L'extraction du gaz naturel n'est pas couverte par le BAPE.

Elle sera analysée par l'analyse de cycle de vie du CIRAIG à la demande d'Énergie Saguenay.

Q : Selon les experts scientifiques, il y a un rapport défavorable en lien avec l'augmentation des bateaux sur la rivière Saguenay. Pourquoi avoir choisi ce secteur spécifique alors qu'il s'agit d'une pouponnière à bélugas?

La question des bélugas sera incluse dans l'étude d'impact environnemental d'Énergie Saguenay. Pour ce qui est du choix du Saguenay comme lieu, des infrastructures portuaires pour ce type de projet ont été construites dans les dernières années. Il y a aussi plusieurs avantages indéniables comme un port en eau profonde et des infrastructures portuaires qui donnent accès aux marchés internationaux.

gazoduq[®]

Préoccupations ressorties :

Sujets et préoccupations qui représentent le mieux la communication dans son ensemble	Environnement - Gaz à effet de serre	Environnement - Milieux marins	Acceptabilité sociale - Corridor
	Acceptabilité sociale - Investissement dans la communauté	Chaîne de valeur - Contrats long terme	Économique - Opportunités pour entreprises locales
	Économique - Retombées économiques	Économique - Emplois et développement de main d'oeuvre	Environnement - Analyse de cycle de vie
	Énergie Saguenay - Béluga	Chaîne de valeur - Méthode d'extraction du gaz naturel	Environnement - Surveillance et suivi
	Gestion des risques - Sureté et sécurité des installations	Permis - Processus d'autorisations environnementales	Projet - Contexte et justification du projet
	Projet - Infrastructures du projet	Territoire - Accès au territoire	Territoire - Engagements
	Autres		

Heure de fin de rencontre

14h00